Mens

revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française



Jean-François Constant et Michel Ducharme (dir.). Liberalism and Hegemony: Debating the Canadian Liberal Revolution, Toronto, University of Toronto Press, 2009, 473 p.

Frédéric Boily

Volume 11, numéro 1, automne 2010

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1023341ar DOI: https://doi.org/10.7202/1023341ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (imprimé) 1927-9299 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Boily, F. (2010). Compte rendu de [Jean-François Constant et Michel Ducharme (dir.). *Liberalism and Hegemony: Debating the Canadian Liberal Revolution*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, 473 p.] *Mens, 11*(1), 103–110. https://doi.org/10.7202/1023341ar

Tous droits réservés © Mens, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Comptes rendus

Jean-François Constant et Michel Ducharme (dir.). Liberalism and Hegemony: Debating the Canadian Liberal Revolution, Toronto, University of Toronto Press, 2009, 473 p.

Le principe de construction de ce collectif est original. Issu d'une rencontre qui s'est tenue au McGill Institute for the Study of Canada, en 2006, celui-ci dépasse le cadre traditionnel des actes de colloque. En effet, il est articulé autour d'un texte de l'historien Ian McKay, lequel a d'abord paru dans la Canadian Historical Review, en décembre 2000, un article perçu comme étant l'un des plus ambitieux à avoir été publié dans la dernière décennie par cette revue (p. 6). Le lecteur peut d'ailleurs consulter ce texte puisque les deux directeurs ont eu l'heureuse idée de le reproduire, avec la pagination originale, ce qui permet au lecteur de le lire une première fois ou, pour d'autres, de le relire. Précédé d'une introduction qui situe le texte et reprend les principales thématiques discutées par l'historien, l'ouvrage se compose de dix contributions. Tout en présentant chacun des textes, Jean-François Constant et Michel Ducharme font un bel effort pour mettre en lumière les différents aspects de la thèse de McKay. En conclusion se retrouve un dernier texte de McKay qui, tout en précisant sa thèse, répond à des critiques qui lui ont été adressées par certains des collaborateurs. Cela en fait un ouvrage robuste, pas toujours facile à lire, mais constamment stimulant et passionnant.

Rappelons brièvement la thèse, complexe, défendue par McKay. Soucieux, McKay constatait d'abord, comme d'autres avant lui, que la discipline historique canadienne est dans un état de désarroi, tiraillée qu'elle est dans plusieurs directions. Désarticulée en différentes tendances, l'histoire du Canada ne peut plus être appréhendée de manière globale. Or cet éclatement en sous-disciplines et en chapelles fait en sorte que nous ne disposons pas d'une trame permettant

d'orienter la recherche selon un principe unificateur. Après ce sombre diagnostic d'une discipline historique en panne d'inspiration, McKay proposait une nouvelle façon de concevoir l'histoire du Canada.

Plus précisément, le Canada devait être compris à la manière d'un projet, c'est-à-dire celui d'un ordre libéral qui se développe et s'affirme essentiellement autour de la notion de propriété plutôt que par rapport à celle d'égalité ou de liberté, comme le remarquent d'ailleurs avec justesse Constant et Ducharme (p. 9). Puisant dans les travaux du théoricien marxiste Antonio Gramsci, McKay prétend que la période qui s'est ouverte en 1840 pour se terminer en 1940 est celle de l'ordre libéral qui s'est imposé peu à peu à toutes les sphères de la vie. Une imposition qui s'est réalisée au détriment des subalternes, au premier chef les autochtones.

Ceux qui étaient restés sur leur faim lors de la publication initiale de l'article pourront se rabattre sur le second texte de McKay, qui constitue presque un petit livre en soi (un peu plus de 100 pages). Là, il précise l'apport de la théorie gramscienne, notamment en insistant sur ses trois notions fondamentales: celles de bloc historique, d'hégémonie et de révolution passive, avancées par le théoricien italien et que McKay voit comme des « bridgings concepts » (p. 375). Ainsi, le bloc historique n'est pas seulement le comité exécutif de la bourgeoisie puisqu'il est décrit comme un parti au sens large du terme (p. 368). Le bloc est parvenu à imposer, par de multiples moyens (dont la loi), son « hégémonie » politico-intellectuelle. Mais l'ordre libéral ne demeure pas toujours dans un état d'équilibre parfait, et lorsqu'il y a des crises organiques qui le font vaciller, la réaction prend la forme de ce que McKay appelle, toujours inspiré par celui qui a été emprisonné dans les geôles mussoliniennes, une « révolution passive ». Celle-ci débouche sur un certain activisme d'État qui permet et assure le maintien de l'ordre libéral.

À la lecture de ce texte, le lecteur comprend que McKay en a tout spécialement contre ce qu'il appelle les *New Whig Interpretations* de l'histoire canadienne, comme celle de Janet Ajzenstat, qui voit, dans 1867, une application des principes de la pensée de John Locke.

McKay croit que la vision historico-politique de 1867 avancée par Ajzenstat se révèle par trop idéaliste, le Canada étant loin d'être une démocratie libérale à cette époque. Et, dans les dernières pages, nous constatons que McKay reste toujours aussi déçu par la démocratie canadienne actuelle, factice à ses yeux. C'est pourquoi il lance un appel à l'invention d'une démocratie radicale postindividualiste (post-individualist politics).

La thèse de McKay, comme nous l'avons dit, sert de point de départ à l'ensemble des collaborateurs. Certains d'entre eux offrent une réflexion plus théorique, comme Bruce Curtis, alors que d'autres examinent un aspect particulier, à l'instar de l'historienne Michèle Dagenais, qui analyse la genèse de l'établissement du territoire municipal. Notons que plusieurs des historiens réunis ici font preuve de réticences quant à la thèse de McKay, ce qui montre qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage de disciples.

Ainsi, après avoir dit tout le bien qu'il pense de l'approche préconisée par McKay (qu'il trouve vraiment féconde), Jeffrey L. McNairn soulève quelques objections. Par exemple, cet auteur pense que cette façon de voir les choses peut être jugée comme étant un peu mécanique et binaire dans la mesure où elle entraîne une division entre les dominants d'un côté et les subalternes de l'autre (p. 85). Or, cela peut conduire, s'inquiète McNairn, à ce que l'histoire intellectuelle perde tout simplement de sa pertinence, cette dernière s'attachant à souligner la diversité et les nuances alors que la perspective gramscienne de McKay met plutôt l'accent sur l'unité du bloc historique canadien.

Pour sa part, Jeffrey Bannister va en amont de la période examinée par McKay puisqu'il remonte au XVIII^e siècle, un siècle trop peu étudié à ses yeux. McKay n'aurait pas assez pris en considération la perception de la menace, en provenance de la France d'abord et, après 1775, des États-Unis, qui planait sur les colonies britanniques (p. 102). Selon Bannister, le *loyalist order* qui prévaut à ce moment est un projet contre-révolutionnaire qui n'est cependant pas antilibéral. En ce sens, cet ordre serait à la fois libéral et loyaliste. Surtout, l'ordre loyaliste

qui aurait précédé l'ordre libéral contenait en germes le libéralisme qui suivra.

Comme on pouvait s'y attendre, certains auteurs se penchent plus spécifiquement sur la définition du libéralisme avancée par McKay. E. A. Heaman fait notamment remarquer que cette définition, dans la foulée de celle de C. B. MacPherson, privilégie l'idée de propriété et d'individualisme. Mais le libéralisme, se demande-t-elle, n'est-il pas aussi articulé autour de la notion de liberté dont McKay ne parle guère ? À vrai dire, cette historienne est plutôt d'accord avec McKay que le libéralisme, lorsqu'il devient hégémonique, va chercher à conserver les structures existantes, car ceux qui contestent l'ordre des choses à partir des préceptes libéraux sont tout simplement marginalisés. Voilà qui expliquerait l'apparition de conservateurs-libéraux à la Edmund Burke.

Quant à Bruce Curtis, il oppose à l'approche superstructurelle gramscienne celle de la gouvernementalité propre à Michel Foucault (d'autres aussi s'en réclament, comme Michèle Dagenais, Stéphane Castonguay et Darin Kingsey). Curtis préfère penser le libéralisme comme un mode de gouvernement dont il faut comprendre les multiples effets et pratiques à travers l'imposition de la souveraineté de l'État sur un territoire. Ce qui importe ici, ce sont les relations qui se développent entre les différents acteurs impliqués dans ce processus. C'est ce que l'on peut nommer une approche relationnelle du pouvoir, une façon de voir qui a l'avantage, selon lui, de mieux saisir la multiplicité des libéralismes. Cependant, comme le souligne l'auteur, ce projet libéral de gouvernementalité est grevé par des tensions, notamment celle entre l'universalisme, dont le projet libéral se réclame explicitement, et l'exclusion, qui découle comme une conséquence logique puisque l'exclusion est justifiée au nom des principes libéraux.

Michèle Dagenais, elle aussi inspirée par Foucault, cherche à montrer comment le territoire municipal va se développer au sein de l'ordre libéral. À ses yeux, la définition du pouvoir élaborée par Foucault convient mieux pour comprendre l'émergence du pouvoir

municipal. Selon l'historienne, l'établissement de ce dernier était tout simplement crucial à l'ordre libéral même si nous avons perdu de vue toute l'importance qui sous-tend l'organisation des municipalités (p. 209-210). Le texte de Stéphane Castonguay et de Darin Kinsey va un peu dans le même sens que celui de Dagenais, lui aussi s'apparentant à ce que nous pouvons appeler une étude de cas. Ces deux spécialistes de l'histoire environnementale cherchent à comprendre les effets de la mise en place de l'ordre libéral en ce qui a trait aux non-human actors. Paraissant plus influencés par Foucault que par Gramsci, ils comprennent la relation entre la nature et l'État comme un ensemble de mécanismes d'articulation et d'inculcation de valeurs qui sont finalement intériorisées par les populations ciblées (p. 226). Cette relation implique des tensions entre les différents acteurs (les compagnies forestières et les colons, notamment), comme ils le montrent à travers l'exemple du ministère des Terres et Forêts, qui finit par imposer une gestion étatique de l'espace en créant des réserves forestières.

Les trois textes qui suivent peuvent être regroupés dans un même ensemble puisqu'ils explorent plus attentivement le cas de ceux qui sont marginalisés au sein de l'ordre libéral. R. W. Sandwell se tourne, en effet, du côté de ceux qui, sans toujours être exclus volontairement du mouvement hégémonique libéral, n'en sont pas moins confinés aux marges, car ils sont demeurés réfractaires au message du nouvel évangile, pour le dire comme McKay. Ainsi en est-il, par exemple, du monde paysan, où les habitants cohabitaient plutôt difficilement avec la nouvelle économie politique stato-nationale qui se développait à ce moment-là. Sandwell reproche aux historiens d'avoir trop facilement intériorisé la logique intellectuelle du libéralisme, ce qui a conduit à renforcer la marginalisation de ces groupes, si bien que certains Canadiens sont absents du récit historique (d'où le titre de son texte « Missing Canadians: Reclaiming the A-Liberal Past »). Dans la même veine, Adèle Perry cherche à raffiner le propos de McKay à partir d'une approche féministe et postocoloniale. À ses yeux, l'impérialisme et le patriarcat, qui relèguent les autochtones,

108 Mens

les femmes et les individus non européens à des positions subalternes, sont tout simplement intrinsèques à l'ordre libéral. La marginalisation n'est donc pas une conséquence imprévue, mais un effet voulu et recherché par ce dernier. L'exclusion des autochtones est d'ailleurs analysée plus en détail par Robin Jarvis Brownlie. À vrai dire, selon lui, les Premières Nations ne sont pas nécessairement opposées à tous les aspects de l'ordre libéral, et il existerait certaines similitudes en matière de liberté d'expression, par exemple (p. 305). En outre, les réserves seraient la preuve que des entorses ont été faites aux principes libéraux, le droit de propriété au premier chef. Il n'empêche que la dynamique d'ensemble entre les autochtones et l'ordre libéral demeure sous le signe de l'antagonisme.

Le texte de Robert McDonald, le dernier des collaborateurs, explore la dimension provinciale de l'ordre libéral. Selon lui, l'analyse du cas de la Colombie-Britannique permet de raffiner le propos de McKay. Il affirme que le libéralisme était dominant dans cette province et c'est pourquoi il faut comprendre que c'est en son sein que les résistances s'enracinent. Ainsi compris, le succès de la Co-operative Commonwealth Federation (CCF) aux élections provinciales de 1933 serait tout autant celui du socialisme que celui du libéralisme, les militants de ce parti ayant des aspirations similaires à celles des libéraux.

Finalement, l'esprit du lecteur fourmille de questions dont l'une des plus pressantes est certainement celle de savoir si Gramsci convient bien à l'analyse de cette période. À cet égard, on peut rester dubitatif. Nul doute que Gramsci était un penseur profond qui, au sein de la famille élargie du marxisme, a proposé des avenues originales de pensée. Mais, du même souffle, à quel point peut-on l'extraire de son contexte italien? Cette pensée n'est-elle surtout pas trop marquée par son ancrage dans les luttes entre les différents courants marxistes? Bien entendu, McKay prétend que Gramsci peut être utilisé avec grand profit, encore que quelques-uns des collaborateurs aient préféré se tourner, comme nous l'avons vu, vers Foucault. Certes, McKay pense que les disciples du penseur de la biopolitique ont lu rapidement

Gramsci et c'est pourquoi ils n'auraient pas vu que l'approche du penseur italien n'est pas aussi élitiste et institutionnelle qu'elle le semble (p. 365, et voir plus spécifiquement la note 58).

Par ailleurs, si on adopte sans réserve le point de vue de Gramsci, on s'étonnera qu'il n'y ait pas un texte spécifiquement consacré à la question des intellectuels organiques, ces derniers étant pourtant fondamentaux dans l'architecture d'ensemble de sa pensée. En effet, il faut se souvenir que, pour Gramsci, ce sont les intellectuels qui, en tant que couche sociale, assurent le lien « organique » entre les classes dominantes et la superstructure idéologique. Étroitement liés à la classe fondamentale, les intellectuels deviennent ainsi le rouage essentiel par lequel l'hégémonie se perpétue. Voilà qui explique pourquoi il est un peu étrange que, du point de vue de Gramsci luimême, il n'y ait pas un texte spécifiquement consacré à l'analyse des intellectuels organiques qui ont permis à l'ordre libéral canadien de se perpétuer. McKay effleure parfois le sujet en parlant des intellectuels et des activistes qui ont favorisé l'avènement et le maintien de l'ordre libéral, par exemple, en citant pêle-mêle Durham, Sydenham, Duncan Campbell Scott, Maurice Duplessis et William Lyon Mackenzie King (p. 353). Voilà un ensemble plutôt hétéroclite, et le lecteur aurait aimé en savoir plus ici.

Chose certaine, un tel ouvrage se distingue par la puissance interprétative qui s'en dégage, et ce, d'un texte à l'autre. Néanmoins, c'est précisément cette même force critique qui pourra en gêner plus d'un. En effet, à voir les choses de si haut, ce qui est gagné en largeur de vue paraît perdu en finesse interprétative. Car à partir du moment où est adopté le prisme gramscien d'un ordre libéral qui s'impose inexorablement, pourquoi s'évertuer à mettre en évidence les nuances entre un John Macdonald et un Wilfrid Laurier? Ou entre libéraux et conservateurs? Au fond, ne font-ils pas partie du même bloc historique qui, grâce au travail des intellectuels organiques, a imposé l'ordre libéral? C'est précisément là où la fascination du lecteur pour cet ouvrage peut se transformer en irritation, cette dernière prenant la forme d'une tenace impression d'avoir affaire à une entreprise qui,

110

pour fascinante qu'elle soit, en vient de manière paradoxale à aplanir la complexité de l'histoire sous le poids d'une interprétation gramscienne qui pourra en paralyser certains.

— Frédéric Boily Campus Saint-Jean Université de l'Alberta

R. Douglas Francis. *The Technological Imperative in Canada:* An Intellectual History, Vancouver, UBC Press, 2009, 327 p.

Considérant le rôle des inventions canadiennes dans le développement technologique à l'échelle mondiale, ou encore celui de la technologie dans l'historiographie canadienne ou de l'histoire de la technologie, aborder les réflexions sur la technologie au Canada sur une période de près de cent ans apparaît comme un projet audacieux. Aussi l'auteur de cette monographie, R. Douglas Francis, doit mettre en commun des penseurs que nous n'aurions pas tendance à rassembler a priori pour aborder ce qui, malgré toute apparence, constitue un objet fondamental de la vie intellectuelle au Canada. L'auteur réussit éloquemment à montrer que la technologie est un thème récurrent de la pensée canadienne, et c'est précisément cette présence permanente dans le discours intellectuel qui fait « l'impératif technologique ». Opposé à un impératif moral qu'il risque de déstabiliser ou de renforcer, l'impératif technologique implique davantage que le déterminisme auquel un vaste pays nordique confronterait sa population pour combler ses besoins de communication, de transport et d'énergie. Tout en interrogeant les possibilités, positives et négatives, qu'engendre le développement technologique pour la société, surtout sur le plan moral, les intellectuels anglo-canadiens ici étudiés ont implicitement embrassé la nécessaire présence de la technologie dans leur discours,